



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du jeudi 4 mars 2021

Présents : Elisabeth Chabot, Bernard Decker, Max Calteau, Manuelle Thoumy, Myriam Malguid, Philippe Cecat, Brigitte Morgana, Sylvie Besnard et Jean Bonora.

Absent excusé : Gilles Camus

La séance, en visio conférence, est ouverte à 9h 30 par Elisabeth.

1. Fonctionnement du club

- Point sur les activités et rémunération des salariés

Les activités actuellement accessibles en visio ou par téléphone sont la zumba, le Pilates, la gym et le yoga. Celles qui peuvent se pratiquer en extérieur à ce jour sont la rando et le cyclo qui vient de reprendre. A propos de la rando, Manuelle rappelle les contraintes (inscription en nombre limité en fonction du nombre d'animateurs ou accompagnants) et déplore le fait que certains inscrits ne viennent pas le jour J sans prévenir, ce qui lèse d'éventuels randonneurs qui auraient eu envie de participer et n'ont pas pu le faire faute de place. Philippe indique qu'il va faire un mail à ce sujet à tous les randonneurs.

Bernard précise pour le cyclo qu'un premier parcours a eu lieu ce mercredi après-midi avec 6 participants (dont 3 animateurs). L'après-midi a été privilégié pour tenir compte des températures plutôt fraîches le matin. Un sondage va être mis en place pour savoir quel après-midi de la semaine conviendrait au plus grand nombre. Bernard ajoute qu'il a demandé à être remplacé dans son rôle de référent cyclo. Nadine Périault s'est portée candidate. Le comité directeur entérine ce changement et le site du club sera mis à jour en conséquence.

Pour l'activité tir à l'arc, Bernard indique qu'il va demander au club de Menucourt dans quelles conditions le club pourrait disposer d'un créneau sur leurs terrains extérieurs.

Concernant le salaire des professeurs, Frédérique et Denise assurant des cours de la même durée qu'en présentiel, seront rémunérées comme d'habitude. Un problème se pose pour Fabien qui actuellement assure des cours en visio d'une durée de 40 mn le samedi matin, au lieu de 1h 30 habituellement. Dans le cas où il n'envisagerait pas d'augmenter cette durée, la proposition de réduire son salaire net de moitié est adoptée par le comité. Elisabeth doit l'appeler, pour lui demander quelles sont ses intentions et l'informer de cette décision.



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

- Point sur la formation (Bernard)

Les animateurs qui n'ont pu renouveler leur PSC1 ont une dérogation jusqu'en juin.

Patrick Ranc, futur animateur de marche nordique, est inscrit en FCB, M1 et M2. Sa formation devrait être terminée fin juin.

La randonnée aurait besoin d'augmenter son nombre d'animateurs. Philippe évoque quelques pistes d'éventuels candidats. A ce sujet, le rôle important du tuteur est rappelé : celui-ci doit encadrer le futur stagiaire et c'est lui qui déterminera si ce dernier a les prérequis nécessaires pour suivre les stages, en remplissant les fiches nécessaires pour le M1 (animation de groupe) et le M2 (pratique de l'activité). A noter que le stagiaire peut avoir plusieurs tuteurs qui prendront alors les décisions ensemble.

En marge du point formation, Philippe soumet au comité la proposition suivante : Etendre la prise en compte actuelle des frais kilométriques de déplacement pour l'animateur qui organise la rando, à tous ceux qui se déplacent pour encadrer les groupes (animateurs ou accompagnants). Cette proposition est adoptée.

- Point sur les voyages programmés (Myriam)

Pour le séjour à Doucier prévu du 17 au 21 mai 2021, nous allons attendre le mois prochain pour savoir s'il peut être maintenu.

Pour le séjour en Cotentin prévu du 13 au 17 septembre 2021, il y a eu 21 inscriptions. L'hôtel retenu à Ste Mère l'Eglise a fait savoir que, d'une part, il nous proposait le report du versement des arrhes en mai, et que, d'autre part, si nous étions obligés d'annuler, aucun frais ne sera retenu jusqu'à deux mois avant la période réservée, ces conditions d'annulation étant susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire. Après avis favorable du comité, l'hôtel sera informé de notre accord.

- Point sur les subventions (Manuelle)

Le Club bénéficie tous les ans de deux subventions, l'une de la Mairie de Courdimanche, l'autre du département 95. Nous avons fait une demande cette année pour un montant de 500€ chacune. La DRAJES (délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) d'Ile de France a envoyé un mail aux associations pour leur indiquer qu'elles pouvaient éventuellement prétendre à une subvention sous réserve qu'elles respectent certains critères définis au niveau départemental. Après lecture des critères du Val d'Oise, le comité en conclut que cette année



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

nous ne pourrions pas en bénéficier. Cette possibilité sera réexaminée l'année prochaine, en faisant valoir notre projet intergénérationnel autour du tir à l'arc, qui n'a pas pu être mené cette année.

- Travaux sur la baisse des cotisations en vue des réinscriptions

Max indique que la FFRS a fait un versement de 272€ au club, somme correspondant à 2€ x 136 adhérents. Elisabeth propose que l'adhésion au club (45€ ou 80€) soit diminuée de 2€ pour tous les adhérents actuels qui voudront se réinscrire à la rentrée prochaine.

En ce qui concerne les cotisations demandées pour chacune des activités, Myriam propose que l'on distingue les activités qui ont été complètement arrêtées (ex : tai-chi) et celles qui ont continué en visio.

Pour le tir à l'arc, s'il peut être repris en extérieur (cf ci-dessus), il est acté que le club s'acquittera directement auprès de la compagnie de Menucourt de la somme qu'elle nous demandera pour accéder à leur terrain. Auquel cas, Bernard serait favorable à ce qu'on ne fasse pas de réduction pour l'année prochaine. Bien entendu, cela sera réexaminé si cette reprise ne pouvait pas se faire.

Après débat, il est demandé à Max de faire un calcul des coûts en réduisant de façon sensible le montant de la cotisation pour chaque activité, à la suite duquel le comité directeur pourra prendre une décision éclairée lors de sa prochaine réunion.

Il est proposé également d'examiner une réduction de 2€ à tous les adhérents qui renouvelleront leur adhésion pour la prochaine saison.

2. Relations avec les instances fédérales

L'AG du CODERS a eu lieu virtuellement le 3 mars 2021. S'agissant d'une AG électorale, Elisabeth rappelle que trois membres du comité (Bernard, Manuelle et elle-même) se sont portés candidats.

Le nombre total des candidats (15) étant inférieur au nombre de postes à pourvoir, ceux-ci vont sans doute être élus.

3. Questions diverses

Pour l'activité marche nordique, qui devrait démarrer au sein du Club à la rentrée 2021, le principe est acté de l'achat par le club de plusieurs paires de bâtons qui seront prêtés aux adhérents afin de



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

pouvoir faire des séances d'essai par petits groupes avant inscription. Une somme de 200 € est prévue à cet effet. Manuelle se chargera de cet achat avec l'aide de Patrick R.

4. Prochaine réunion

Elle est fixée au jeudi 6 mai à 9h 30.

La secrétaire
Manuelle Thoumy